Monsieur Albert GOFFART
Directeur A.A.T.L. – D.U.
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 04/pfd/409855
N/réf. : AVL/ah/bxl-7./s516
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Place Emile Bckstael / rue Laneau. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'installation de toilettes publiques.

Suite à votre courrier du 23 février 2012 sous référence, réceptionné le 28 février dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 7 mars 2012.

Le dossier concerne l'espace public situé devant l'ancienne Maison communale de Laeken et compris dans sa zone de protection. La demande vise l'installation de toilettes publiques.
En raison de leur caractère particulièrement encombrant et peu adapté au milieu urbain, il est déconseillé d'installer les toilettes publiques à cet endroit car elles encombreraient les perspectives sur et depuis le bien classé concerné par la demande. La Commission suggère de postposer l'installation en attendant le réaménagement global de la place Bockstael, envisagé par la Ville. Sa mise en valeur devra notamment avoir comme objectif de réduire la prolifération du mobilier urbain existant actuellement à l'aboutissement de la rue Laneau.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. à : A.A.T.L. – D.M.S.